

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE  
CARAQUET TENUE LE LUNDI 3 NOVEMBRE 2014 À 18 h 30  
À L'HÔTEL DE VILLE DE CARAQUET**

---

**SONT PRÉSENTS** : Monsieur le maire suppléant Jean-Guy Blanchard et les membres : Marie-Soleil Landry, Rosaire Labrie, Louise Blanchard, Michel G. Boucher, Mariette Paulin et Yves Roy.

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS** : deux (2) personnes dans la salle dont un (1) journaliste ainsi que Marc Duguay, directeur général, Daniel Landry, agent de développement, Julie Paulin, secrétaire municipale, Daniel Chiasson, ingénieur municipal et Annie Lanteigne, adjointe exécutive

Monsieur le maire suppléant Jean-Guy Blanchard appelle l'assemblée à l'ordre vers 18 h 30.

2014-303

Ordre du jour

Sur proposition du conseiller Rosaire Labrie et appuyée par la conseillère Marie-Soleil Landry, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que proposé. Adoptée

2014-304

Conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

2014-305

Aide financière – Aréna de Grande-Anse

Sur proposition du conseiller Michel G. Boucher et appuyée par le conseiller Rosaire Labrie, il est résolu que la ville de Caraquet contribue un montant de 25 000 \$ par année pendant trois ans à partir de la saison 2015 – 2016 afin de maintenir l'aréna de Grande-Anse ouvert.

2014-306

Amendement - Aide financière – Aréna de Grande-Anse

Sur proposition du conseiller Yves Roy et appuyée par la conseillère Louise Blanchard, il est résolu d'amender la résolution 2014-305 en ajoutant que le paiement se fera en quatre versements égaux de 6 250 \$ chaque année en janvier, février, mars et avril à partir de l'année 2015. Adoptée

2014-307

Aide financière – Aréna de Grande-Anse - résolution 2014-305 amendée

Sur proposition du conseiller Michel G. Boucher et appuyée par le conseiller Rosaire Labrie, il est résolu que la ville de Caraquet contribue un montant de 25 000 \$ par année pendant trois ans afin de maintenir l'Aréna de Grande-Anse ouvert. Les paiements seront faits à l'Aréna de Grande-Anse en quatre versements égaux de 6 250 \$ chaque année en janvier, février, mars et avril, à partir de l'année 2015. Adoptée

2014-308

Aide financière – Aréna de Grande-Anse

Sur proposition du conseiller Michel G. Boucher et appuyée par la conseillère Mariette Paulin, il est résolu d'augmenter le taux horaire de location de la patinoire du Colisée Léopold-Foulem de 10 \$ à partir de la saison 2015-2016. Adoptée

2014-309

Demande d'avis de la Commission des services régionaux – Jardin communautaire

Sur proposition de la conseillère Marie-Soleil Landry et appuyée par le conseiller Michel G. Boucher, il est résolu de demander à la Commission de services régionaux son avis écrit quant à la demande de modification au plan municipal et à l'arrêté de zonage pour le terrain du jardin communautaire. Adoptée

2014-310

Lecture et adoption du procès-verbal

À la demande du maire suppléant, la secrétaire municipale fait la lecture du procès-verbal du 20 octobre 2014.

Sur proposition du conseiller Yves Roy et appuyée par le conseiller Rosaire Labrie, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 20 octobre 2014. Adoptée

2014-311

Questions non réglées découlant de ces procès-verbaux

Le conseiller Yves Roy demande si le maire a discuté avec la régie de santé quant à une éventuelle rencontre. Le directeur général répond que des nouvelles sont attendues de leur part.

Il demande également si la demande de rencontre avec le député Hédard Albert sera remise, étant donné que celle de ce matin a dû être annulée. Le directeur général répond que la demande de rencontre sera réitérée.

Le maire suppléant Jean-Guy Blanchard félicite madame Mélanie Chiasson pour avoir remporté le titre de « Jeune entrepreneure de l'année 2014 » et madame Cyndie Lanteigne pour le titre de « Femme entrepreneure de l'année 2014 » de la CBDC Péninsule acadienne. Il félicite également monsieur Lucien Sonier pour le titre de « Bénévole de l'année 2014 » de la CBDC du Nouveau-Brunswick.

De plus, il félicite monsieur Paul Dugas pour sa certification en tant que premier entraîneur de compétition-développement en ski de fond au Canada.

Des lettres de félicitations leur ont tous été envoyées.

La conseillère Louise Blanchard mentionne que deux rencontres ont eu lieu concernant les accès à la mer. Les personnes siégeant sur le comité sont : La conseillère Marie-Soleil Landry, les conseillers Rosaire Labrie et Michel G. Boucher, Aline Landry, agente du patrimoine, Claude L'Espérance, directeur général du Centre culturel, Mélodie Leblanc, Yvon Thériault et Luc Gionet. Le but de ce comité est d'identifier des accès à la mer et de recommander au conseil municipal des améliorations à apporter à ces accès. Une rencontre publique est prévue afin de consulter la population.

La conseillère Mariette Paulin présente un rapport du comité des travaux publics. Ce rapport est en annexe au présent procès-verbal.

La conseillère Marie-Soleil Landry invite les gens à l'assemblée générale annuelle du Festival acadien qui aura lieu le mercredi 19 novembre à 19 h au Centre culturel de Caraquet.

Elle demande qu'une lettre de félicitations soit envoyée à la Chambre de commerce du Grand Caraquet pour la soirée « Hommage aux employé(e)s ».

Elle présente un rapport du comité de la sécurité publique. Ce rapport est en annexe au présent procès-verbal.

Le conseiller Rosaire Labrie présente un rapport du Comité organisateur de la finale des Jeux de l'Acadie. Ce rapport est en annexe au présent procès-verbal.

La conseillère Louise Blanchard félicite monsieur Denis Lanteigne pour son œuvre dans le cadre du regroupement du Grand Tracadie.

Elle invite les gens au spectacle des Hôtesses d'Hilaire qui aura lieu le 12 décembre au Centre culturel de Caraquet. Elle invite également les gens à se procurer une carte de membre de Centr'Art permettant l'achat de billets de spectacle en prévente. De ce fait, elle annonce la venue du magicien Luc Langevin le 25 février 2015.

2014-313

Questions nouvelles

Aucune question nouvelle.

2014-314

Suivi des dossiers

Lumières de rues : Le conseiller Yves Roy mentionne qu'il y a déjà des lumières de rues qui n'éclairent pas. Il demande si un employé va encore patrouiller la ville afin de faire l'inventaire de ces lumières brûlées. Il mentionne également que celle devant chez-lui n'a pas été changée pour une lumière à DEL. Le directeur général mentionne qu'aucune plainte n'est survenue à ce jour que des lumières n'éclairaient pas. Il rappelle au conseiller Roy que les citoyens peuvent appeler eux-mêmes à Énergie NB pour les aviser de ce problème.

2014-315

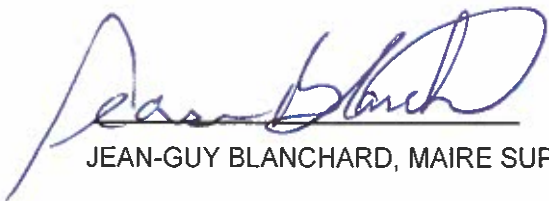
Présentation et intervention  
du public

Aucune présentation ni intervention du public.

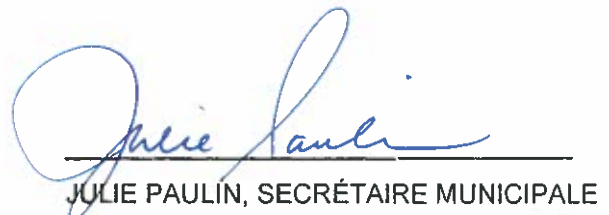
2014-316

Levée de l'assemblée

Sur proposition du conseiller Yves Roy, il est résolu de lever l'assemblée. Et la séance est levée vers 19 h 02.



JEAN-GUY BLANCHARD, MAIRE SUPPLÉANT



JULIE PAULIN, SECRÉTAIRE MUNICIPALE

## EXPOSÉ DES MEMBRES DU CONSEIL

**La conseillère Mariette Paulin**

**Responsable du comité des travaux publics**

**Le 3 novembre 2014**

### **Eaux et égouts**

Pendant et après la tempête Arthur, l'équipe a surveillé et contrôlé les débordements potentiels.

Actuellement, la vidange du réseau d'aqueduc a été effectuée au complet.

Toutes les bornes-fontaines ont été vidangées en vue de la saison hivernale.

À ceci, s'ajoutent les travaux réguliers d'entretien et de vérification du système. Il reste encore quelques travaux à finaliser avant l'hiver.

### **Travaux publics**

Beaucoup de travaux ont été faits cet été; les travaux de nettoyage suite à la tempête Arthur ont mobilisé toute l'équipe pendant 10 jours.

L'asphaltage de la Route 145 est terminé. Les accotements et le lignage restent à faire.

Les autres travaux majeurs qui ont eu lieu cet été sont : le prolongement de la rue Boudreau, l'asphaltage de la rue Friolet et de la rue de la Gare. L'asphaltage dans la rue Léger est prévu cette semaine, si la température le permet.

Quelques travaux sont à terminer avant la saison hivernale et la préparation de l'équipement à neige se continue.

## **EXPOSÉ DES MEMBRES DU CONSEIL**

**La conseillère Marie-Soleil Landry**

**Responsable du comité de la sécurité publique**

**Le 3 novembre 2014**

J'ai le plaisir à titre de conseillère responsable de la sécurité publique de vous faire ce compte-rendu.

Plusieurs plaintes sont faites à l'administration municipale en ce qui a trait à la vitesse dans les rues secondaires. Quoique ce phénomène ne soit pas nouveau, nous allons rencontrer la GRC prochainement pour leur en faire part et trouver des solutions à ce défi.

Pour ce qui est des pompiers volontaires, notre brigade Caraquet-Bas-Caraquet se porte bien et nos pompiers ont dû faire face à des situations délicates dernièrement et ils ont très bien réagi.

En terminant, réduisons notre vitesse dans les rues secondaires pour le bien et la sécurité des enfants et de nous tous.

## EXPOSÉ DES MEMBRES DU CONSEIL

### Le conseiller Rosaire Labrie

#### Comité organisateur de la finale des jeux d'Acadie 2016

Le 3 novembre 2014

Le COFJA de notre municipalité, qui tiendra la finale des jeux de l'Acadie en 2016, a rencontré récemment le COFJA de Bathurst responsable de la finale 2015. Le président de leur comité organisateur, M. Bruno Poirier, nous a partagé son organigramme et nous a fait un bref exposé du déroulement de cette activité.

Dans les semaines à venir, notre comité exécutif s'engage à rencontrer les responsables des huit secteurs d'activité de la finale tels la programmation sportive, le financement, le protocole, etc.

En accord avec notre municipalité, le COFJA a embauché, à temps partiel et pour quelques mois, Mylène Dugas en tant que coordinatrice. À raison de 10 heures par semaine et en collaboration avec le COFJA, Mylène aura comme responsabilité d'initier la planification et l'organisation de la finale et devra entre autres :

- rencontrer les intervenants au niveau scolaire dans le but de mousser l'intérêt des jeunes en vue de la finale;
- avec le COFJA, participer aux rencontres des responsables des secteurs d'activité et les accompagner dans la réalisation de leurs dossiers;
- faire le travail nécessaire pour trouver un logo et un slogan pour la finale.

Les 22 et 23 novembre prochain, monsieur le maire, Kevin J. Haché, accompagné de quelques membres du comité exécutif se rendront à Charlottetown, IPE, pour assister à l'assemblée générale annuelle de la Société des jeux de l'Acadie dans le but de se familiariser avec les dossiers, puisque nous serons les hôtes de l'AGA 2015.

En terminant, les personnes intéressées à s'impliquer au niveau du COFJA ou encore à faire du bénévolat pendant la finale peuvent communiquer avec la municipalité ou visiter son site Web.